

*Département de la SAVOIE - Arrondissement de CHAMBERY*  
**MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT**  
1 Place René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 -  
[contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)

**PROCÈS VERBAL**  
du 15 décembre 2025 à 18h30

**Secrétaire de séance :** Antoine MUSY

**Présents (6) :** Wilfried TISSOT, Antoine MUSY, Loïc CHOUX, Chantal CONNOCHIE, Thierry DEVAUTON, Adrien MAZZINI

**Absents excusés (1) :** Hervé JACQUIER

**Absents (2) :** Fabien REY, Eveline KRECZANIK,

**Pouvoirs (1) :** Hervé JACQUIER donne pouvoir à Chantal CONNOCHIE

**Quorum (6) :** atteint

**DÉLIBÉRATION**

**FINANCES –FISCALITÉ**

**2025-12-15-DCM63 Rénovation globale de l'ancienne école : affermissement des missions complémentaires pour la maîtrise d'œuvre**

Concernant le projet de rénovation globale de l'ancienne école, Monsieur le Maire informe que la maîtrise d'œuvre propose des missions complémentaires relatives à l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) ainsi que des spécifications techniques détaillées (STD) qui définissent les caractéristiques requises des travaux qui font l'objet du marché.

Afin d'assurer le bon déroulement du projet, il convient d'affirmer ces missions complémentaires.

	Montant HT	NA architecture		Cabestan (thermique, fluides, SSI, électricité)	
OPC	20 533,29€	100 %	20 533,29€		
STD	2 500,00€			100 %	2 500,00€

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider ces propositions.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Approuve la validation des missions complémentaires de la maîtrise d'œuvre pour les montants ci-dessus.
- Donne tout pouvoir au Maire pour l'application de ces décisions et la signature de tous les documents afférents aux marchés.

## **2025-12-15-DCM64 Contribution financière de la commune au fonctionnement du Service d'Aide à Domicile (SAD) géré par le CIAS des Échelles**

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) assure des missions essentielles auprès des personnes fragiles, en leur permettant de rester à domicile dans des conditions dignes et sécurisées. Les agents du SAD interviennent dans les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, repas, entretien du logement, accompagnement social), contribuant ainsi à la prévention de la perte d'autonomie et au soutien des aidants.

Le SAD connaît actuellement une situation budgétaire déficitaire, liée à l'augmentation des besoins, à l'évolution des charges de personnel, et à la complexité croissante des accompagnements à domicile. Ce déficit menace la pérennité du service et sa capacité à répondre aux attentes des usagers sur l'ensemble du territoire.

Afin d'assurer la continuité du Service d'Aide à Domicile et de soutenir ses charges de fonctionnement, il est proposé, dans une logique de solidarité territoriale, que chaque commune membre du SSIERS participe financièrement à hauteur de 9 euros par habitant, sur la base de la population municipale légale (source INSEE).

Cette mesure s'inscrit dans une logique de responsabilité partagée entre les acteurs locaux, pour garantir un service public de qualité, accessible à tous, et adapté aux réalités du terrain.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le principe d'une contribution financière au SAD à hauteur de 9 € par habitant, sur une population totale de 396 habitants selon les derniers chiffres de l'INSEE, soit un montant de 3.564 € pour la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie.

*La séance du Conseil Municipal se termine à 23h30*

*Le prochain conseil Municipal se tiendra le **19 janvier 2025** à 18h30  
Salle verte de la Maison Hermèsende*

*Le Maire,*



*Le secrétaire de séance,*

A handwritten blue signature consisting of stylized letters.